



Camp de jour



Fréquentation au camp de jour

Le camp de jour offert par la municipalité est une occasion unique pour les enfants de vivre un été rempli de découvertes, de rires et d'aventures. Destiné aux jeunes de **5 à 12 ans**, le camp propose une programmation équilibrée alliant jeux extérieurs, activités créatives, sports, activités thématiques et journées spéciales. Le camp de jour se déroulera du **lundi au vendredi, du 29 juin au 21 août 2026**. Le camp de jour aura comme point de ralliement la salle communautaire au 530, rue Principale. Par contre, plusieurs journées dans la semaine seront consacrées à des sorties amusantes : parc récréatif, plage et autres activités extérieures !

Service de garde matin : 7h30 à 9h

Camp de jour : 9h à 16h

Service de garde soir : 16h à 17h30

Camp de jour temps plein (8 semaines)

1 er enfant	non-résident		2ieme enfant et +	non-résident	
Camp seulement	250\$	350\$	Camp seulement	225\$	325\$
Camp avec service de garde	350\$	450\$	Camp avec service de garde	325\$	425\$

Camp de jour à la semaine	non-résident	
Camp seulement	80\$	95\$
Camp avec deux services de garde	100\$	115\$

Choix de la ou des semaines à l'inscription

- Semaine 1 : 29 juin au 3 juillet
- Semaine 2 : 6 au 10 juillet
- Semaine 3 : 13 au 17 juillet
- Semaine 4 : 20 au 24 juillet
- Semaine 5 : 27 au 31 juillet
- Semaine 6 : 3 au 7 août
- Semaine 7 : 10 au 14 août
- Semaine 8 : 17 au 20 août

Total à payer : _____



Camp de jour



Formulaire d'inscription

Renseignements généraux sur l'enfant :

Nom de l'enfant :

Sexe : F M

Date de naissance :

Dernière année scolaire complétée :

Adresse :

Numéro d'assurance maladie :

Renseignements généraux sur les parents ou tuteurs :

Parent 1 / Tuteur 1

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Parent 2 / Tuteur 2

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Garde de l'enfant : Parent 1 et 2 Parent 1 /Tuteur 1 Parent 2/Tuteur 2

Pour l'émission du relevé 24

Nom du parent payeur : Numéro d'assurance social du parent :

Modalité de paiement

Vous pouvez effectuer votre **paiement au bureau municipal**, en un seul versement ou en deux versements. Dans le cas d'un paiement en deux versements, un premier versement correspondant à 50 % du montant total doit être effectué au plus tard le 1er juin, et le solde doit être acquitté avant le 22 juin 2026.

Nous acceptons les paiements par chèque, en argent comptant, par carte de débit ou de crédit, ainsi que par virement bancaire à l'adresse suivante : finances@longuerive.ca.

Question : **Inscription** Réponse : **camp de jour**



Camp de jour



Départ et arrivée au camp

Il est important d'accompagner son enfant à l'entrée du camp afin de faciliter l'intégration avec l'animatrice et créer des liens.

À son départ, mon enfant est autorisé à partir avec :

Parent ou tuteur 1 : Nom

Parent ou tuteur 2 : Nom

Autres : Nom _____
Nom _____
Nom _____

Il sera possible d'ajouter des personnes autorisées au cours de l'été. En l'absence d'une autorisation écrite, aucune personne ne sera autorisée à quitter l'établissement avec votre enfant.

Mon enfant fait l'objet d'un interdit de contact avec une ou plusieurs personnes.

Oui Non

Si oui:

Nom :

Nom :

Fiche santé

Il est important de répondre très honnêtement afin que nous puissions offrir à votre enfant le **meilleur accompagnement** et les **meilleures interventions** possibles. Votre enfant ne sera **PAS** exclu du camp, même s'il a besoin d'avantage de soutien et d'accompagnement.

Renseignement sur l'enfant

Nom de l'enfant :

Date de naissance :

En cas d'urgence

Nom

Numéro

Lien avec l'enfant



Camp de jour



Conditions et allergies

Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent à votre enfant

Différents maux

Asthme

Diabète

Épilepsie

Migraine

Autre, préciser _____

Allergies

Fièvre des foins

Herbe à puce

Piqûre d'insectes

Allergie alimentaire

Autre, préciser _____

Mon enfant est en possession d'une dose d'épinéphrine (épipen) en raison de ses allergies.

Oui non

Médicaments

Mon enfant prend des médicaments sur une base régulière : oui non

Si oui, nom des médicaments _____

Il est interdit aux animateurs d'administrer un médicament à un enfant pendant le camp de jour, conformément à la Loi 90.

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant le camp de jour, quelques options s'offrent à vous :

Le parent ou le tuteur de l'enfant viendra, à des heures précises, pour administrer le médicament.

L'enfant prendra ses médicaments à la maison.

Mon enfant prendra ses médicaments seul. Chaque matin, il remettra son médicament à l'animateur du camp de jour afin qu'il soit placé dans un endroit sécuritaire jusqu'au moment de la prise.



Camp de jour



Les médicaments en vente libre ne doivent pas être laissés à l'usage de l'enfant. Ils doivent également être remis aux animatrices afin d'être placés dans un endroit sécuritaire. **AUCUN** médicament ne doit rester dans les sacs ou les boîtes à lunch.

Autres informations pertinentes

Mon enfant a eu un suivi particulier (médecin spécialiste, travailleur social, technicien en éducation spécialisée, psychoéducateur), a un ou des besoins particuliers, etc. J'ai besoin d'informer la direction du camp de jour, pour que nous puissions intervenir au mieux avec lui ou elle.

J'ai besoin d'un rendez-vous pour discuter avec vous : oui non

Autres informations pertinentes :

Si des changements surviennent dans l'état de santé de mon enfant, je m'engage à transmettre ces informations à la direction du camp de jour.

Veillez remplir l'autorisation de photo si vous êtes en accord.

Moi, _____ (nom du parent), autorise que le camp de jour puisse photographier et filmer pour des fins de souvenirs, mon enfant _____.

Signature du parent : _____ date : _____

Autorisation de transport et de sortie

J'accepte que mon enfant _____ participe à des activités à l'extérieur de nos locaux. J'accepte également que mon enfant soit transporté lors de nos sorties par les employés de la Municipalité ou des bénévoles du camp de jour.

Signature du parent : _____ date : _____

Ces autorisations sont valides du 29 juin au 21 août 2026



Camp de jour



Veuillez retourner le formulaire d'inscription dûment complété, le code de vie, ainsi que votre paiement au bureau municipal.

Les places sont limitées en raison du ratio enfant/animateur. Les résidents de notre municipalité seront priorités. Une confirmation d'inscription vous sera transmise dès que l'examen de votre dossier sera complété. Veuillez prévoir un délai de deux (2) jours ouvrables.

Pour tout information, veuillez communiquer avec France Martel au 418-231-2344 poste 226.

Je comprends que le camp se réserve le droit de retirer un enfant du groupe. Le cas échéant, aucun remboursement ne sera accordé par la municipalité. Si mon enfant est retiré des activités, je m'engage à venir le chercher dans les plus brefs délais.

Initiales :

Je déclare que tous les renseignements sur l'enfant sont véridiques et exacts.

Initiales :

J'ai pris connaissance code de vie et je m'engage à le respecter.

Initiales :

Annulation

En cas d'annulation avant le début du camp de jour, la totalité du paiement vous sera remboursée. Aucun remboursement ne sera effectué après le début du camp soit le 29 juin.

**Je m'engage à collaborer avec la direction du camp de jour, pour que notre été soit génial, pleine de découverte, d'épanouissement et de plaisir.
TOUS ensemble nous y arriverons!**

Signature du parent ou tuteur

Date
